



Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil de la municipalité du village de Pointe-Lebel**, tenue le 8 décembre 2025, à 19 h, au 255, rue Granier, lieu ordinaire des sessions conformément au Code municipal du Québec, après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par ledit Code, en tel cas fait et pourvu à laquelle sont présents :

Les conseillers présents sont:

Mme Myriam Beaudin
Mme Cécile Roussel
Mme Josée Gagnon
Mme Joanie Tremblay

ET :

Mme Lise Arsenault, mairesse
M. Gilles Pineault, directeur général/greffier-trésorier

Les conseillers absents sont:

Mme Marie-Josée Maltais
M. André Foster

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Lise Arsenault et M. Gilles Pineault, directeur général.

1. Ouverture de la séance et validation du quorum
2. Nomination de la présidence et du secrétaire de l'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et vérification de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 octobre 2025
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025
6. Dépôt de la correspondance
7. Mot de la mairesse
8. Dépôt de la liste des salaires du 1er au 31 octobre 2025
9. Dépôt de la liste des comptes à payer et des salaires du 1er au 30 novembre 2025
10. Dépôt de la liste des cartes de crédit - Transactions du 16 octobre au 15 novembre 2025
11. Dépôt du compte à payer de Pétro-Pass du 1er au 30 novembre 2025
12. Dépôt des états des revenus et des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 juillet 2025
13. **RÉSOLUTIONS**
 - 13.1 Fermeture des bureaux municipaux pour la période des fêtes 2025-2026
 - 13.2 Tolérance Zéro (TZ) Baie-Comeau - Renouvellement service de raccompagnement 2026
 - 13.3 Renouvellement de l'entente No ES2023-02 PTLB – Julie Simard, Urbaniste, services conseil
 - 13.4 SOMUM – renouvellement du contrat de service 2026
 - 13.5 Service comptable de Daniel Tétreault, CPA pour l'audit des états financiers au 31 décembre 2025
 - 13.6 Programme d'aide à la voirie locale – Entretien du réseau routier local (PAVL) 2022
 - 13.7 Programme d'aide à la voirie locale – Entretien du réseau routier local (PAVL) 2023
 - 13.8 Programme d'aide à la voirie locale – Entretien du réseau routier local (PAVL) 2024
 - 13.9 Programme d'aide à la voirie locale – Entretien du réseau routier local (PAVL) 2025
 - 13.10 Dépôt de la liste des taxes municipales à recevoir au 31 décembre 2024
 - 13.11 Dépôt de la liste des intérêts et pénalités en date du 30 novembre 2025
 - 13.12 Dépôt de la liste des transferts budgétaire en date du 30 novembre 2025
 - 13.13 Déclaration des intérêts pécuniers des membres du conseil municipal



- 14. Période de questions
- 15. Levée de la séance



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VALIDATION DU QUORUM

Mme Lise Arsenault, mairesse, déclare la séance ouverte à 19h02 et vérifie le quorum.

RES. : 2025-12-248

2. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Mme Josée Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter M. Gilles Pineault, directeur général/greffier-trésorier, comme secrétaire d'assemblée.

RES. : 2025-12-249

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par la conseillère Mme Cécile Roussel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour, tel que présenté par la mairesse Mme Lise Arsenault, soit accepté.

RES. : 2025-12-250

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2025

Il est proposé par la conseillère Mme Cécile Roussel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 octobre 2025.

RES. : 2025-12-251

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2025

Il est proposé par la conseillère Mme Joanie Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Reçues:

2025-11-12	par courriel	Société du plan nord QC	Copie de la convention d'aide financière programme serre et jardin collectif
2025-11-25	par courriel	M. Rick Tanguay Directeur municipalité Chute-aux-Outardes	offre de formation littéracie numérique Utilisation des outils collaboratifs
2025-11-26	par courriel	Jean Claude Rochette Direction technique EKT	Histoire d'un casse-noisette
2025-11-26	dépôt au bureau municipal		Lettre de remerciement FABRIQUE
2025-11-27	par courriel	RGMRM	Calendrier séances 2026 RGMRM
2025-11-27	par courriel	Hydro Québec	Confirmation installation luminaires entre 363 et 365 Granier

Expédiées:

Aucun



7. MOT DE LA MAIRESSE

Mme Lise Arsenault, mairesse, souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie les membres de l'exécutif pour leur présence.

Elle profite de l'occasion pour féliciter les Chevaliers de Colomb pour leur souper soulignant 40 années de service et remercie chaleureusement les bénévoles pour le temps qu'ils ont consacré. Sans leur implication, cette activité n'aurait pas pu avoir lieu.

Elle mentionne également que la demande de subvention pour le projet « Maisons Canada 2025 » du gouvernement du Canada, en lien avec la Cité des Bâisseurs — dont la mission est de promouvoir et d'améliorer les conditions de logement pour les ménages à faible revenu sur la Côte-Nord — a été déposée au portefeuille.

RES. : 2025-12-252

8. DÉPÔT DE LA LISTE DES SALAIRES DU 1ER AU 31 OCTOBRE 2025

Il est proposé par la conseillère Mme Myriam Beaudin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt de la liste des salaires du 1er au 31 octobre 2025, au montant de 47 602.48 \$, vérifiée et signée par la mairesse.

RES. : 2025-12-253

9. DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET DES SALAIRES DU 1ER AU 30 NOVEMBRE 2025

Il est proposé par la conseillère Mme Cécile Roussel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt de la liste des comptes à payer du 1er au 30 novembre 2025, au montant de 196 405.21 \$;

D'ACCEPTER le dépôt de la liste des salaires du 1er au 30 novembre 2025, au montant de 37 512.72 \$, vérifiée et signée par la mairesse.

RES. : 2025-12-254

10. DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CARTE DE CRÉDIT BNC TRANSACTIONS DU 16 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2025

Il est proposé par la conseillère Mme Myriam Beaudin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt de la liste des cartes de crédit à payer du 16 octobre au 15 novembre 2025, au montant de 1 147.69 \$.

RES. : 2025-12-255

11. DÉPÔT DU COMPTE À PAYER DE PÉTRO-PASS TRANSACTIONS DU 1ER AU 30 NOVEMBRE 2025

Il est proposé par la conseillère Mme Josée Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER le dépôt du compte à payer du 1er au 30 novembre 2025, au montant de 131.89 \$.



RES. : 2025-12-256

12. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICES FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 JUILLET 2025

Il est proposé par la conseillère Mme Joanie Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER dépôt des états des revenus et dépenses pour l'exercices financière se terminant le 31 juillet 2025.

13. RÉOLUTIONS

RES. : 2025-12-257

13.1 FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES 2025-2026

Il est proposé par la conseillère Mme Josée Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
:

D'ADOPTER la fermeture des bureaux municipaux pour la période des Fêtes 2025-2025, soit du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026, inclusivement. La réouverture se fera le lundi 5 janvier 2026.

RES. : 2025-12-258

13.2 TOLÉRANCE ZÉRO (TZ) BAIE-COMEAU – RENOUELEMENT SERVICE DE RACOMPAGNMENT POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-Lebel désire renouveler le service de raccompagnement pour l'année 2026 avec TZ Baie-Comeau, organisme à but non lucratif, une offre de raccompagnement pour protéger la clientèle ayant les facultés affaiblies ;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour adhérer au service de raccompagnement annuel est au montant de 400 \$ par année, taxes comprises.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mme Myriam Beaudin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER l'offre de raccompagnement de la compagnie TZ Baie-Comeau au montant de 400 \$ taxes comprises, pour la clientèle louant les salles du 255 et 830, rue Granier;

QUE le directeur général/greffier-trésorier, M. Gilles Pineault, soit autorisé à signer tous les documents afférents à ce dossier.



RES. 2025-12-259

13.3 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE N° ES2023-02 PTLB AVEC JULIE SIMARD, URBANISTE, SERVICES CONSEILS POUR L'ANNÉE 2026

- ATTENDU QUE** la municipalité souhaite renouveler l'entente de services pour le support-conseil en urbanisme ainsi que la banque d'heures associée pour l'année 2026;
- ATTENDU QUE** la reconduction proposée prévoit une banque de 45 heures pour la ressource professionnelle Julie Simard, urbaniste, et une banque de 6,5 heures pour la ressource technique en cartographie;
- ATTENDU QUE** le coût forfaitaire pour le service de première ligne demeure le même avec l'indexation prévue à l'entente, soit une mensualité de 132,65 \$ plus taxes, et que les taux horaires usuels sont de 150 \$ pour les services professionnels et de 50 \$ pour les services techniques;
- EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par la conseillère Mme Josée Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
- D'ACCEPTER** le renouvellement de l'entente de services no ES2023-02 PTLB pour l'année 2026, incluant la banque d'heures mentionnée et les modalités financières prévues

RES. 2025-12-260

13.4 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICE SOMUM

- ATTENDU QUE** l'entente de services téléphoniques pour les appels d'urgence ou autres se termine au mois de décembre;
- ATTENDU QUE** la municipalité de Pointe-Lebel désire renouveler le contrat de services téléphoniques d'urgence pour l'année 2026, comprenant :
- Licence actuelle 1 814,44 \$
 - Forfait annuel de communication 1 000,00 \$
 - Fonction avancée 645,00 \$
 - Formation annuelle 350,00 \$
- EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par la conseillère Mme Joanie Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
- D'ACCEPTER** le renouvellement de l'entente de services de SOMUM pour l'année 2026, au montant de 3 882.44 \$ taxes non comprises.



RES. 2025-12-261

13.5 SERVICE COMPTABLE DE DANIEL TÉTREULT, CPA POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025

CONSIDÉRANT QUE	la municipalité de Pointe-Lebel doit renouveler son entente avec le service comptable de Daniel Tétreault, CPA;
CONSIDÉRANT QUE	les honoraires pour services rendus, sont basés sur un taux horaire en fonction des heures de travail effectuées;
CONSIDÉRANT QUE	les honoraires demandés pour l'audit des états financiers pour l'exercice est au montant de 12 000\$ taxes non comprises;
CONSIDÉRANT QUE	les honoraires comprennent l'audit de la municipalité, la préparation d'extraits du rapport pour chaque membre du conseil et la présentation des états financiers aux membres du conseil via visioconférence.
EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par la conseillère Mme Josée Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
D'ACCEPTER	de payer les honoraires du service comptable Daniel Tétreault, CPA, pour l'année financière 2025.
QUE	le directeur général/greffier-trésorier, M. Gilles Pineault, soit autorisé à signer tous les documents afférents à ce dossier.

RES. 2025-12-262

13.6 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAVL) 2022

ATTENDU QUE	le ministre des Transports a versé une compensation de 1 552\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022;
ATTENDU QUE	les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité;
EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par la conseillère Mme Myriam Beaudin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
QUE	la municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à la voirie locale
QUE	le directeur général/greffier-trésorier, M. Gilles Pineault, soit autorisé à engager les dépenses nécessaires dans le respect du budget alloué et à signer tous les documents afférents à ce dossier.



RES. 2025-12-263

13.7 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAVL) 2023

- ATTENDU QUE** le ministre des Transports a versé une compensation de 1 411\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023;
- ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité;
- EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par la conseillère Mme Cécile Roussel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
- QUE** la municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à la voirie locale
- QUE** le directeur général/greffier-trésorier, M. Gilles Pineault, soit autorisé à engager les dépenses nécessaires dans le respect du budget alloué et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

RES. 2025-12-264

13.8 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAVL) 2024

- ATTENDU QUE** le ministre des Transports a versé une compensation de 1 405\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024;
- ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité;
- EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par la conseillère Mme Joanie Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
- QUE** la municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à la voirie locale
- QUE** le directeur général/greffier-trésorier, M. Gilles Pineault, soit autorisé à engager les dépenses nécessaires dans le respect du budget alloué et à signer tous les documents afférents à ce dossier.



RES. 2025-12-265

13.9 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAVL) 2025

- ATTENDU QUE** le ministre des Transports a versé une compensation de 7 927\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2025;
- ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité;
- EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par la conseillère Mme Josée Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
- QUE** la municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à la voirie locale
- QUE** le directeur général/greffier-trésorier, M. Gilles Pineault, soit autorisé à engager les dépenses nécessaires dans le respect du budget alloué et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

RES. : 2025-12-266

13.10. DÉPÔT DE LA LISTE DES TAXES MUNICIPALES À RECEVOIR AU 31 DÉCEMBRE 2024

Il est proposé par la conseillère Mme Cécile Roussel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'ACCEPTER** le dépôt des de la liste des taxes municipales au 31 décembre 2024.

RES. : 2025-12-267

13.11. DÉPÔT DE LA LISTE DES INTERÊTS ET PÉNALITÉS AU 30 NOVEMBRE 2025

Il est proposé par la conseillère Mme Josée Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'ACCEPTER** le dépôt de la liste des intérêts et pénalités au 30 novembre 2025.

RES. : 2025-12-268

13.12. DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERT BUDGÉTAIRE AU 30 NOVEMBRE 2025

Il est proposé par la conseillère Mme Myriam Beaudin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'ACCEPTER** le dépôt de la liste des transferts budgétaire pour l'année 2025



RES. : 2025-12-269

13.13. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRS DES MEMEBRES DU CONSEIL MUNICIPALE

- ATTENDU QU' en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, chaque membre du conseil municipal doit, dans les 60 jours suivant la proclamation de son élection, déposer une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires ;
- ATTENDU QU' une telle déclaration doit également être produite annuellement par la suite, ou lors de tout changement significatif, selon les dispositions législatives en vigueur ;
- ATTENDU QUE les membres du conseil nommés ci-après ont remis leur déclaration au directeur général de la municipalité M. Gilles Pineault;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mme Myriam Beaudin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
- QUE le conseil municipal prenne acte du dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants :
- Mme Lise Arsenault, mairie
 - Mme Myriam Beaudin, district 1
 - Mme Cécile Roussel, district 2
 - Mme Josée Gagnon district 4
 - Mme Joanie Tremblay, district 5
 - M. André Foster, district 6
- QUE ces déclarations soient conservées dans les archives de la municipalité conformément à la loi et demeurent accessibles pour consultation selon les modalités prévues



14 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées ont été répondues lors de la présente séance.

RES. 2025-12-270

15 LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE

tous les points à l'ordre du jour ont dûment été traités.

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mme Josée Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE PROCÉDER

à la levée de la séance, il est 19h37.

Lise Arsenault
Mairesse

Gilles Pineault
Directeur général/greffier-trésorier

Je, Lise Arsenault mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lise Arsenault
Mairesse